

Master Justice, procès et procédure – Parcours : Modes alternatifs des règlements des litiges

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

PARCOURS

- Modes alternatifs des règlements des litiges

Le master prépare aux métiers de la justice. Il s'adresse à des étudiants souhaitant devenir avocats, magistrats, huissiers ou juristes en entreprise.

Le parcours des deux années de master est construit autour de matières obligatoires qui touchent aux trois grandes catégories de contentieux : le pénal, le civil et l'administratif. A ces matières de droit processuel s'ajoutent des matières facultatives de droit substantiel qui permettent aux étudiants d'approfondir l'un de ces trois champs selon leur projet de carrière. Sont ainsi proposées à chaque semestre au moins deux matières de droit pénal, de droit privé/droit des affaires et de droit public.

Au niveau du Master 2, plusieurs enseignements proposeront aux étudiants de se familiariser avec les modes alternatifs de règlement des différends.

OBJECTIFS

Former des généralistes du procès, capables d'appréhender les procédures les plus variées.

COMPÉTENCES VISÉES

Ouverture d'esprit, sérieux et intérêt pour le contentieux.

Programme

STAGES

Admission

PRÉ-REQUIS

Licence en droit

Diplôme d'IEP

Et après

POURSUITE D'ÉTUDES

écoles de formation professionnels (EDA, ENM...)

PASSERELLE

Passerelle : école de commerce et IEP

Contacts

RESPONSABLE(S)

Responsable du diplôme

Amaro Rafael

rafael.p.amaro@gmail.com

En bref

Composante(s) de la formation

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé

BAC +5

Durée

2 ans

ECTS

120 crédits

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu(x) des enseignements

Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation